

EN 2015, LA RÉPARTITION DE LA MANNE REÇUE PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POSE TOUJOURS QUESTION

Argent de la Loterie : l'opposition persiste !

C'est quelque part la preuve par l'absurde. Fin janvier, la majorité PS-cdH à la Fédération Wallonie-Bruxelles a envoyé à la poubelle une proposition de décret rédigée par l'opposition MR-Ecolo. De quoi s'agissait-il ? D'assurer une plus grande transparence dans la distribution des subsides que la Fédération reçoit chaque année de la Loterie nationale.

Et puis, là, deux semaines plus tard, est arrivée la répartition des subsides pour l'année 2015. « Nous venons de recevoir le rapport annuel portant sur l'exercice 2015 », explique l'Écolo Stéphane Hazée. « Les constats restent les mêmes qu'antérieurement : le rapport reste un ensemble non classé selon les secteurs, juste classé par

ordre alphabétique, malgré les améliorations que le ministre-président avait indiqué pouvoir faire ; le rapport reprend les bénéficiaires, mais il ne comprend aucune indication quant aux refus ou aux motivations ; le rapport est actuellement transmis au Parlement et n'est donc pas rendu public et accessible à chacun. »

17 MILLIONS

Bref, l'opposition enrage et ne se console pas avec la seule évolution positive : la diffusion du rapport est intervenue deux mois plus tôt que les autres années.

Comme les autres fois, la Fédération a perçu une quinzaine de millions d'euros en provenance de la Loterie nationale, et même

un peu plus cette fois : près de 17 millions. Cela lui permet de financer activités ou institutions scientifiques, sportives et culturelles. Le FNRS (recherche scientifique) reçoit 45 % de ce montant, l'Adeps (sports) 20 % et l'ONE (enfance) 3,7 %.

Le reste est affecté à des activités diverses menées par de grosses machines culturelles ou de modestes ASBL. Ce sont parfois des projets bien locaux, voire des investissements très pragmatiques. Dans les 4 à 500 projets subsidiés en 2015, on note des subsides très divers : 250 € à l'administration communale de Manage pour organiser une journée pour toutes les familles, mais aussi plus de 600.000 € au bénéfice de

l'Opéra Royal de Wallonie. Ou encore ces 482 € qui ont permis à une école spécialisée d'acheter de la peinture pour le hall d'entrée, alors qu'un home touchait 7.400 € pour réaménager sa salle de télévision.

TRANSPARENCE

Dans ce « généreux capharnaüm », l'opposition reproche au gouvernement de la Fédération de ne jamais indiquer les critères qui prévalent à la distribution de cette manne financière.

Fin janvier, la majorité PS-cdH a rejeté la proposition, jugeant qu'elle rendrait les choses plus complexes. L'opposition n'en restera certainement pas là. ●

D.S.W.